

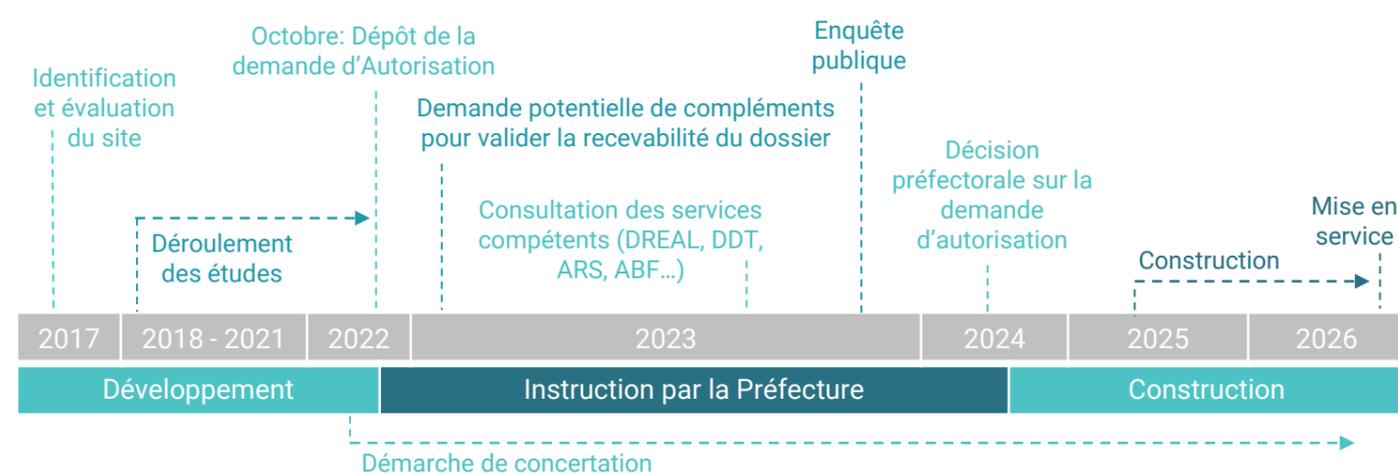
L'énergie éolienne, composante de la réponse à la crise énergétique

L'actualité des derniers mois et la situation de crise énergétique ont remis au centre des débats la **nécessité pour notre pays de renforcer la transition de notre mix électrique** afin que celui-ci soit moins dépendant des énergies fossiles.

Pour cela, au travers de mesure d'urgence, **le Gouvernement fait le choix d'accélérer massivement le déploiement des projets d'énergies renouvelables sur le territoire**, seul levier permettant d'avoir des capacités supplémentaires de production d'énergie décarbonée dès les prochains hivers.

L'énergie éolienne fait partie des outils permettant de répondre à cette attente. Elle **produit une électricité compétitive**, son intégration au marché de l'énergie via le mécanisme dit « de complément de rémunération » est une source de revenu pour l'Etat et **contribue à hauteur de 75% au bouclier tarifaire sur l'électricité**.

Calendrier estimatif de l'instruction



Les prochaines étapes en 2022 et 2023

- Fin 2022 : consultation par la Préfecture de l'Aviation Civile (DGAC) et de la Défense (DSAE)
- 1^{er} semestre 2023 : demande potentielle de compléments pour valider la recevabilité du dossier
- 2nd semestre 2023 : instruction du dossier avec consultation des services compétents sur chaque thématique (DREAL, DDT, ARS, ABF, etc)

D'ici là...



Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreuses fausses informations concernant le projet peuvent être diffusées localement et vous invitons à rester vigilants sur leur source. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous portons en effet la plus grande attention à être à votre écoute afin de pouvoir vous informer en toute transparence et répondre à vos interrogations.

www.projet-eolien-bournand.fr | projet-eolien-bournand@votalia.com

Novembre 2022

Projet éolien de Bournand

Lettre d'information

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la précédente lettre d'information que nous vous avons adressée au printemps dernier, laquelle a reçu un accueil positif de très nombreuses personnes, nous vous proposons par cette nouvelle édition de vous communiquer les dernières actualités entourant le projet éolien de Bournand.

Comme évoqué, les derniers mois ont permis la finalisation de l'implantation définitive du projet et la définition de diverses mesures complémentaires en lien avec les enjeux naturalistes ou paysagers. Ce travail a abouti au dépôt officiel de la demande d'autorisation en Préfecture de la Vienne en octobre. Une nouvelle étape s'ouvre donc, avec l'analyse du dossier par les nombreux services de l'Etat amenés à se prononcer sur sa faisabilité. Nous vous détaillons cela dans les pages qui suivent.

Plus que jamais attachés à la diffusion d'une information la plus transparente et complète qui soit, nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur toute question que vous pourriez avoir.

L'équipe projet Votalia.



Extrait photomontage vue réelle, depuis la sortie Nord de Epennes

votalia

Direction Opérationnelle 45 impasse de la Draille | Parc de la Duranne | 13100 Aix-en-Provence
Chef de projet basé à Nantes : Nicolas Chapellon | www.votalia.com

Imprimé sur papier recyclé FSC, ne pas jeter sur la voie publique, distribué dans le strict respect des lois en vigueur à savoir les boîtes aux lettres n'affichant pas de « Stop Pub ». Des exemplaires ont été transmis aux mairies de Bournand et de Vézières pour mise à disposition gratuite du public.

L'implantation proposée résultant des études

Caractéristiques



3 éoliennes

Puissance unitaire
3,6 MW



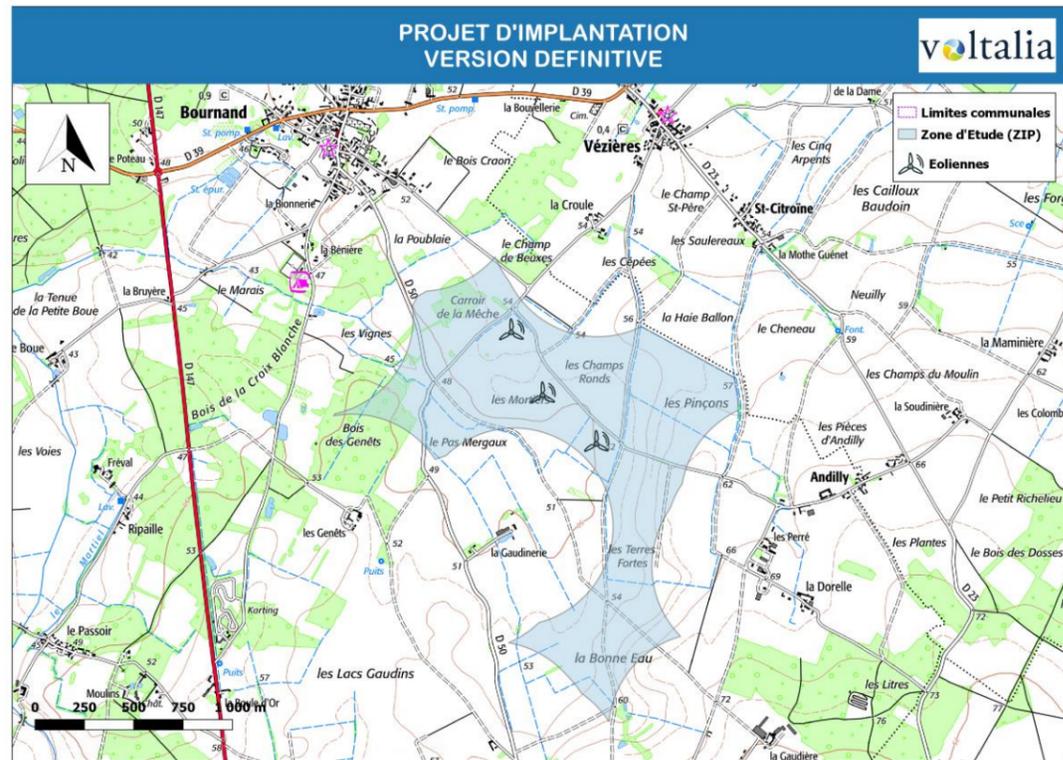
Production
annuelle (brute)
environ 30 GWh



Diamètre du rotor
131 m



Hauteur en
bout de pale
165 m



La prise en compte de l'environnement naturel

Le volet naturaliste de l'étude d'impacts du projet éolien couvre l'ensemble des thématiques relatives à la faune, la flore, et les habitats. Des inventaires complets ont ainsi été réalisés entre 2019 et 2021 par des experts indépendants (ornithologues, chiroptérologues, etc.) afin d'identifier les enjeux principaux de la zone d'étude et ses environs.

Dans le cadre du projet éolien de Bournand, la présence de différentes espèces de chauve-souris (appelés chiroptères) ou de certaines espèces d'oiseaux patrimoniaux a ainsi pu être mise en évidence. Aussi, des mesures spécifiques visant à assurer la meilleure cohabitation qui soit avec les futures éoliennes ont été établies et intégrées dans la conception du projet final : réduction du nombre d'aérogénérateurs, périodes de l'année où leur fonctionnement sera volontairement bridé, adaptation du calendrier des travaux de construction en dehors des périodes de reproduction afin de ne pas perturber certaines espèces, mise en place de gîtes et nichoirs en lisière de certains bois, etc.

Parallèlement, des sondages pédologiques ont mis en évidence la présence de zones humides sur lesquelles le projet pourra avoir une incidence. Néanmoins, les résultats de l'expertise aboutissent à une valeur écologique très limitée de celles-ci. Ainsi, plusieurs actions de compensation sont prévues dans le projet afin d'améliorer le fonctionnement d'autres zones humides relevées à proximité.

L'objectif de ce long travail, in fine, est de pouvoir assurer la meilleure compatibilité qui soit entre les éoliennes et la biodiversité locale. Sans oublier que ces mêmes éoliennes visent à lutter contre le changement climatique qui menace directement la pérennité de ces espèces animales et végétales !

Le projet de parc et le paysage



Photomontage vue réelle, depuis la sortie Sud du bourg de Bournand, sur la RD50

L'analyse paysagère et patrimoniale, dans le cadre du projet s'est faite à différentes échelles, allant du plus proche de l'implantation envisagée jusqu'à une aire plus large étendue à une vingtaine de kilomètres. Cela a permis de bien prendre en compte les différents points de vue d'intérêt présents sur le territoire.

Cette étude a permis d'inventorier les divers enjeux existants (lieux de vie, monuments historiques, sites patrimoniaux...) puis d'étudier leur sensibilité au regard du paysage (relief, masques boisés...). La réalisation de photomontages peut aider à illustrer ce travail détaillé. Dans le cadre du projet, quarante photomontages ont ainsi été produits.



Photomontage vue réelle, depuis le hameau les Perré

Ci-contre, deux exemples de la finalisation de cette étude.